Un Poste de Secours Souterrain, au Bord des Lignes Françaises.

Il n'y avait, à cet endroit, qu'un un excellent abri pour leurs blessés, de ces boursouflements du sol, tels ils se sont mis à l'œuvre, par leurs qu'on en voit dans les forêts. La terre propres moyens. Ils ont creusé, consest amoncelée; là, entre les fûts des solidé, lambrissé, ils ont percé des fenarbres et s'est affermie avec le temps. nêtres d'aération et des portes. Ils Elle reste, cependant, assez meuble ont fondé une pépinière. Un escalier pour se prêter à un boussage rapide, y conduit. L'affiche est à l'entrée. Que Les brancardiers, gens de ressources, le canon frappe. Ses victimes arrivent, ont, aussitôt, flairé que ce lieu foncart tout de suite, un sûr refuge.

Les Spécialités

Du Magasin Holmes

Marchandises de Premier Choix

Assortiments Complets

Prix satisfaisants au Public et à nous-mêmes

Service exact de ventes, de livraisons, et de commandes par la Poste

Notre but est de mériter la confiance absolue du public

D. H. HOLMES CO.

Paris, New-York, Londres, Berlin et Florence. LIMITED Etabli le 2 Avril 1842.

En faisant vos emplettes mentionnez l'Abeille.

TOUTES CHOSES

Sauf le Temps et la Marée

Attendent pour la personne qui a un compte en banque. Pas de tracas; pas de soucis et vous aurez de l'argent à dépenser, dans votre âge mûr, pour l'achat d'un bon fauteuil bien confortable. Le temps propice est l'instant même.

Whitney-Central Trust & Savings Bank

Rues St-Charles et Gravier. Rues Chartres et Iberville.

8132 Rue Oak. Rues Dauphine et Piété.

En faisant vos emplettes mentionnez l'Abeille.

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de Toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à dix heures et ferme le dimanche. Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal. 2ème District.

En faisant vos emplettes mentionnez l'Abeille.

CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

New Orleans Great Northern R. R.

Station Terminus, rue Canal.

DEPART

Tous les Jours Excepté Dimanche

Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et intermédiaire..... 7:35 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire..... 4:20 p m

Dimanche seulement.

Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire..... 7:35 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire..... 6:00 p m

Excursions des dimanches et mercredis.

Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et intermédiaire 7:35 a m

ARRIVEE

Tous les Jours Excepté Dimanche.

Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et intermédiaire..... 5:55 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire..... 8:15 a m

Dimanche seulement.

Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire..... 8:05 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire..... 10:20 a m

Excursions des dimanches et mercredis.

Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et intermédiaire 8:05 p m

Texas and Pacific R. R.

Station Trans-Miss.

DEPART

Alexandria Local ..... 3:35 a m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, Shreveport, Dallas, Fort Worth et El Paso ..... 12:30 p m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie ..... 12:30 p m
Torras Local ..... 4:45 p m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport et Nord Texas ..... 9:45 p m

ARRIVEE

Alexandria Local ..... 3:15 p m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, El Paso ..... 7:30 a m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie ..... 7:30 a m
Torras Local ..... 11:15 a m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport et Nord Texas ..... 6:30 p m

Queen and Crescent R. R.

Station Terminus, rue Canal.

DEPART

New York et Washington ..... 7:30 p m
Cincinnati et Asheville ..... 7:30 p m
St. Louis et Chicago ..... 4:45 p m
Cincinnati et Asheville ..... 8:15 a m
St. Louis et Chicago ..... 8:15 a m
Meridian Accommodation ..... 5:00 a m
Meridian Local ..... 4:45 p m
Hattiesburg Local ..... 7:15 a m

Excursion du dimanche.

Carriere et points intermédiaires..... 7:15 a m

ARRIVEE

New York et Washington ..... 9:40 a m
Cincinnati et Asheville ..... 9:40 a m
St. Louis et Chicago ..... 9:40 a m
Cincinnati et Asheville ..... 10:10 p m
St. Louis et Chicago ..... 10:10 p m
Meridian Accommodation ..... 4:40 p m
Meridian Local ..... 10:10 a m
Hattiesburg Local ..... 8:10 a m

Excursion du dimanche.

Carriere et points intermédiaires..... 7:25 p m

Louisiana Southern R. R.

BRANCH GULF COAST LINES.

Départ.		Arrivée.
7:00 a m	Pointe-à-la-Hache, Passr.. Tous les jours excepté dimanche.	4:50 p m
5:00 p m	Pointe-à-la-Hache, Passr.. Tous les jours.	9:00 a m
7:30 a m	Pointe-à-la-Hache, Passr.. Dimanche seulement.	6:40 p m
6:00 a m	Shell Beach Motor.. Tous les jours excepté dimanche.	9:00 a m
8:00 a m	Shell Beach Motor.. Dimanche seulement.	9:00 a m
5:00 a m	Sportsmen's Special, Shell Beach .. Dimanche seulement.	5:45 p m
5:00 p m	Shell Beach Motor..	7:45 p m

Southern Pacific Company.

Station Union.

DEPART

Texas Local, pour Houston et stations intermédiaires ..... 5:55 a m
Sunset Limited, pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie ..... 11:00 a m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, aco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et intermédiaire ..... 11:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations intermédiaires..... 8:05 p m
Texas Limited, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas ..... 8:00 p m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, points intermédiaires..... 11:30 p m

ARRIVEE

Texas Local, pour Houston et stations intermédiaires..... 5:25 p m
Sunset Limited, pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie ..... 8:50 a m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et intermédiaires ..... 7.50 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations intermédiaires..... 11:40 a m
Texas Limited, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas ..... 6:50 a m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, El Paso, Californie et points intermédiaires ..... 6:55 p m

Gulf Coast Lines.

N. O., T. & M. R. R.

Station Terminus, rue Canal.

Départ.		Arrivée.
	"California Special".	
7:40 p m.	Grand Canyon, Los Angeles, San Francisco, Phoenix.	9:20 p m
7:40 p m.	Houston, Galveston, Brownsville et autres points du Texas	8:10 a m.
	"Texas Daylight".	
7:45 a m.	Baton Rouge, Opelousas, Lafayette, Beaumont, Houston, Brownsville, Nord Texas....	9:20 p m.

Illinois Central R. R.

Station Union.

DEPART

Panama Limited, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati..... 8:30 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati ..... 8:05 p m
Local Mail ..... 6:30 a m
Northern Express ..... 3:00 p m
McComb Accommodation ..... 5:00 p m
The Merry Widow ..... 3:00 a m

ARRIVEE

Panama Limited, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati..... 8:55 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati ..... 10:45 a m
Local Mail ..... 4:00 p m
Northern Express ..... 9:10 a m
McComb Accommodation ..... 8:45 a m
The Merry Widow ..... 10:20 p m

Le Moto-Car allant à Kenner part de la Station Union à 6 a. m., 8 a. m., 10 a. m., midi, 2 p. m., 4 p. m., 6 p. m., 8:30 p. m., et 11:15 p. m.

Louisiana Railway and Navigation Company.

Station Terminus, rue Canal.

No. 2—			—No. 1
5:00 p m.	Dép	Nouvelle-Orléans	Ar.. 9:05 a m
8:00 p m.	Ar	Bâton-Rouge	Dép.. 5:05 a m
8:50 p m.	Dép	Bâton-Rouge	Ar.. 5:05 a m
10:09 p m.	Dép	Angola	Dép.. 2:55 a m
12:52 a m.	Dép	Mansura	Dép.. 11:19 p m
2:49 a m.	Ar	Alexandria	Dép.. 10:08 p m
2:49 a m.	Dép	Alexandria	Ar.. 10:55 p m
3:30 a m.	Dép	Aloha	Dép.. 8:42 p m
7:30 a m.	Ar	Shreveport	Dép.. 5:00 p m
No. 6—			—No. 5
6:55 a m.	Dép	Nouvelle-Orléans	Ar.. 7:05 p m
9:55 a m.	Ar	Bâton-Rouge	Dép.. 4:00 p m
10:00 a m.	Dép	Bâton-Rouge	Ar.. 4:00 p m
12:01 p m.	Ar	Angola	Dép.. 2:00 p m
No. 3—			—No. 4
6:50 a m.	Dép	Shreveport	Ar.. 7:15 p m
9:21 a m.	Dép	Campti	Dép.. 4:31 p m
11:59 a m.	Ar	Alexandria	Dép.. 2:00 p m

Louisville and Nashville R. R.

Au Pied de la rue du Canal.

ARRIVEE

New York et Nouvelle-Orléans Limited ..... 7:50 p m
Washington et New-York Malle ..... 8:55 p m
Birmingham et Cincinnati ..... 7:15 a m
Asheville Express ..... 8:55 p m
Louisville et Cincinnati ..... 8:55 p m
Pensacola et Jacksonville ..... 7:15 a m
Mobile Accommodation ..... 11:50 a m
Montgomery Accommodation ..... 7:05 p m
Dimanche Gulf Coast Excursion .... 8:05 p m

DEPART

New York et Nouvelle-Orléans Limited ..... 9:35 p m
Washington et New-York Malle ..... 8:30 a m
Birmingham et Cincinnati ..... 9:50 p m
Asheville Express ..... 8:30 a m
Louisville et Cincinnati ..... 8:30 a m
Pensacola et Jacksonville ..... 9:50 p m
Mobile Accommodation ..... 5:15 p m
Montgomery Accommodation ..... 5:00 a m
Ocean Springs Accommodation ..... 11:30 a m
Gulf Coast Accommodation ..... 3:25 p m
(Tous les jours excepté dimanche.)
Dimanche Gulf Coast Excursion ..... 7:30 a m

New Orleans Southern and Grand Isle Railway.

DEPART

Tous les jours, excepté samedi et dimanche ..... 4:00 p m
Tous les jours, excepté dimanche.... 8:05 a m
Samedi et dimanche ..... 5:30 p m
Excursion du dimanche seulement... 8:05 p m

ARRIVEE

Tous les jours ..... 9:45 a m
Tous les jours, excepté dimanche... 7:25 p m
Excursion du dimanche seulement... 7:35 p m

Yazoo and Mississippi Valley R. R.

Station Union.

DEPART

Delta Express ..... 7:15 a m
Memphis Fast Express ..... 2:55 p m
Bayou Sara, Woodville Passenger... 4:15 p m

ARRIVEE

Delta Express ..... 5:40 p m
Memphis Fast Express ..... 8:35 a m
Bayou Sara, Woodville Passenger ... 9:50 a m

VAPEURS.

Compagnie Générale Transatlantique

LIGNE FRANÇAISE

SERVICE POSTAL RAPIDE

NEW YORK-BORDEAUX-PARIS

SS. LAFAYETTE.....29 juillet, 3 p. m.
SS. ROCHAMBEAU.....5 août, 3 p. m.
SS. LA TOURAINE.....12 août, 3 p. m.

F. J. ORFILA, AGENT GENERAL DU SUD, 802 rue Commune, Nouvelle-Orléans.

VENTES AUX ENCHERES.

Par LEONARD L. STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Louis Kohlmann (Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans. Div. "A." No. 12,355.

Un lot d'actions, Parts d'intérêts et autres, appartenant aux cadets ès-qualités de l'succession de feu M. Louis Kohlmann, décédé à la Nouvelle-Orléans, le 7 août 1915, à la requête de la Succession de Mme. N. Kohlmann, veuve dudit défunt, agissant en sa qualité de tutrice des mineurs Kohlmann, issus de son mariage avec ledit défunt, tous majeurs et domiciliés en cette ville.

LEONARD L. STERN, Encanteur.
juillet 2* 30-août 7

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et des installations d'un bar.

Vincent Villano vs. Louis G. Link.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans — No. 116,578 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI 26 JUILLET 1916, à 10 heures 30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir: Le contenu, les installations, meubles et stock, etc., du bar dans l'dit local, d'après l'inventaire au dossier.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orleans.

JOHN J. McCLOSKEY,
Avocat pour le demandeur.
juillet 26 27 28

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et des installations d'un bar.

Vincent Villano vs. Louis G. Link.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans — No. 116,578 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI 26 juillet 1916, à 10 heures 30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir: Le contenu, les installations, meubles et stock, etc., du bar dans l'dit local, d'après l'inventaire au dossier.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orleans.

JOHN J. McCLOSKEY,
Avocat pour le demandeur.
juillet 26 27 28

Une vraie Villégiature Préparée

PAR LES

GULF COAST LINES

AGENT DES BILLETS

229 rue St-Charles

Informez-vous près de lui avant de partir pour l'Ouest, au sujet du nouveau service de Californie et des prix.

QUEEN & CRESCENT ROUTE

Le Train de New York

Quitte la Station Terminale à **7:30 P. M.**

DIRECTEMENT

A la 32me rue et la 7me Avenue, Un Ilet de Broadway.

Eclairé à l'Electricité.

Excellent Service de Wagon Restaurant.

"A La Carte"

Bureau des Billets.

211 RUE ST. CHARLES.

Dépôt: Station Terminale, rue du Canal

Phone Main 2939.

AVIS SPECIAL

NEW ORLEANS GREAT NORTHERN RAILROAD

EN VIGUEUR IMMEDIATEMENT

Service de Fret et de Passagers

A COVINGTON

Et autres stations du littoral

EST RETABLI

EXCURSIONS du DIMANCHE

Départ de la Station Terminus à 7:35 A. M.

M. J. McMAHON, Manager du Trafic.

Consulat Général de France

522 BOURBON STREET.

(Ouvert de 9 heures à 3 heures, Samedi de 9 heures à Midi.)

Le Gérant du Consulat Général a l'honneur de porter à la connaissance des personnes dont les noms suivent, qu'ayant d'importantes communications à leur faire, il leur serait reconnaissant de se bien vouloir se présenter au Consulat Général ou de lui envoyer leur adresse par la poste:

Albert, Emile Adrien.
Amat, Raymond.
Arnaud, Jean Etienne.
Arnaud, P. A.
Arnaud, Joseph.
Arnaud, Cyprien.
Azema.
Baron, Emile.
Baron, Georges.
Barrau, Jean.
Bascaille, Georges.
Bellegarde, Jean Pierre.
Bernard, Jean Le Heros.
Billard, Alexandre.
Bonnet, Charles.
Brignand, Georges.
Carrouche, Denise.
Castel, Bazile Jean Dominique.
Cazal, L. Jean.
Chevillet, Jean François.
Cherpin, Paul.
Germain, Jean Baptiste.
Cornil, Ambroise Joseph.
Dumont, Justin.
Fourniere, Bertrand de Pargade
Desaultieux, Theophile.
Dupuy, Clément.
Descamels, Edmond (Madame).
Desjeux, Jean.
Durand, Leon Ed.
Dumesnil, Eugène Louis.
Escoffre, Pierre.
Escoman, Jean Marie.
Espesom, François.
Favret, Abel Gustave Léon.
Fizier, Camille Emile.
Fitte, J. B.
Fullerinaux, Antoine.
Godail, Louis Joseph Pierre.
Golfy, Jean Baptiste.
Gonaze, Michel.
Granier, Abel Clément.
Gras, Elie Théodore.
Hardy, Eugène Jules.
Hubert, Eugène Ernest Joseph.
Jaeger, Georges.
Jegou Famille.
Mme Jenks, Agnès D.
Lacan, Guillaume.
Labau, Henri.
Lantiat, Pierre.
Lamaison, Pierre.
Lapeyre, Bouchon Jean Baptiste.
Latourrasse, Jean Pierre.
Lavedan, Valentin.
Lebudé, Benoit.
Mandill, Antoine Jacques Michel.
Marin, Ernest Jean Baptiste.
Mont, Pierre, dit Segrette.
Neveux François Marcelan.
Podolahore, Guillaume.
Poisson, Pierre.
Purel, Jules Emile.
Quillet, Paul François.
Ricaud, Clément Dominique.
Sireix, Jean Maximim.
Mme Tache, épouse Philippes.
Tache, Catherine.
Tache, Céleste.
Tache, Thérèse.
Teston, Gabriel, Louis.
Toujas, André Augustin dit Domingiron.

AMUSEMENTS

MLLE ANNA VECCHINI, Soprano Soliste d'Opéra, Chaque Soir au ROYAL CAFE, Hôtel Cosmopolitan.

12 mars—1.f.

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand assortiment de meubles de maison, de valeur, etc.

B. A. Flanders vs. Andrew Wohlert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans — No. 114,630 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI 26 juillet 1916, à 10 heures 30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir: A mon entrepôt, Nos. 508-512 rue Chartres: Un grand assortiment de meubles de maison, installations, objets divers, etc., d'après l'inventaire au dossier.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orleans.

A. J. PETERS,
Avocat pour le demandeur.
juillet 15 20 26

Informations Belges

La fermeture de la frontière belge du côté de la Hollande, vient d'être resserrée encore.

Les fils électrocuteurs, les postes de surveillance, les sentinelles, les chiens policiers et les fils barbelés qui contribuent à la garde du territoire et font de la Belgique une sorte de vaste camp de concentration, n'empêchaient point les Belges et les Hollandais d'échanger à distance des saluts et des signes d'amitié.

Il paraît aussi que le nombre des déserteurs allemands reste élevé.

Pour toutes ces raisons, sur toutes les routes passant la frontière et devant toutes les maisons qui la longent en territoire belge, des palissades en paille de seigle, hautes de deux mètres et impénétrables aux regards, ont été dressées.

Un nouvel hommage vient d'être rendu au poète belge Emile Verhaeren. Le portrait de l'auteur des "Heures Claires," de "Toute la Flandre," du "Fléau" et de tant d'œuvres étincelantes, vient d'être placé au Louvre.

Le tableau, dont on dit grand bien, est dû au pinceau du peintre belge: M. Théo Van Rysselberghe.

La remise du portrait, offert par les amis du poète, a fourni l'occasion d'une touchante cérémonie, présidée par M. Painlevé, ministre de l'instruction publique.

Des artistes de la Comédie Française ont dit des vers de l'illustre écrivain, dont la gloire resplendit sur son infortunée patrie.

Un arrêté pris par M. von Bissing, gouverneur général de la Belgique occupée, en date du 15 mai 1916, remplace celui du 15 août 1915, relatif au travail forcé imposé aux chômeurs belges et l'aggrave.

Le premier arrêté prévoyait la décision d'un tribunal avant toute répression; depuis le 15 mai dernier, le commandement militaire peut agir de sa seule autorité.

Voici les articles principaux du dernier arrêté:

L'article premier punit ceux qui font de fausses déclarations d'indigence.

Art. 2. — Quiconque est secouru par l'assistance publique ou privée et, sans motif suffisant, refuse d'entreprendre ou de continuer un travail qu'on lui a proposé et qui répond à ses capacités ou quiconque, en refusant un tel travail, tombe à la charge de l'assistance publique ou privée sera passible d'une peine d'emprisonnement de 14 jours à 1 an.

Tout motif, concernant le refus de travailler, sera valable, s'il est admis par le droit des gens.

Au lieu de recourir à des poursuites pénales, les gouverneurs, les commandants militaires qui leur sont assimilés et les chefs d'arrondissement peuvent ordonner que les chômeurs récalcitrants soient conduits de force aux endroits où ils doivent travailler.

L'article 3 menace d'une amende pouvant atteindre 10,000 marks et d'une peine d'emprisonnement de deux ans au plus "quiconque favorise par des secours et d'autres moyens le refus de travailler."

Les communes, associations et groupements qui favorisent le refus de travailler sont soumis aux pénalités prévues par l'article 3. Les sommes destinées à secourir les personnes désignées à l'article 2 seront saisies.

"Les tribunaux et commandants militaires sont compétents pour juger, soit les infractions aux articles 2, 3 et 4 du présent arrêté, soit les infractions à l'article 1, dirigées contre les autorités et troupes allemandes ou contre les autorités et associations instituées par moi.

Les tribunaux belges sont compétents pour les autres articles. Deux faits se dégagent de la lecture attentive de cet arrêté: le premier, c'est l'allusion au "droit des gens," malheureusement introduite dans le texte comme une généralité vague, sans définition; le deuxième, c'est que les autorités allemandes seules sont compétentes et apprécieront au besoin sans le moindre simulacre de jugement, la valeur des objections présentées par les citoyens belges refusant de travailler pour le compte de l'autorité militaire.

(A continuer.)

Crème à la Glace "Jersey"

DE HARRIS

"La Crème de la Qualité"

Charlotte Russe glacée; Pâtisserie Française et glacée une spécialité.

LIVRAISON IMMEDIATE

TELEPHONE, Jackson 1000-1001

Puis, menaçant du doigt le petit ange qui reposait:

— C'est gentil ça, monsieur, voilà déjà que vous chassez votre grand-père de sa chambre...

Où va-t-il aller maintenant, ce pauvre grand-papa?

Mais gentiment, Geneviève a regardé sa mère...

Alors, cette dernière, se jetant affectueusement au cou de son mari éperdu de bonheur:

— Dans la nôtre, mon chéri, lui dit-elle, une seule nous suffira désormais.

Le passé est mort, l'avenir seul existe, et l'avenir, fasse le Ciel qu'après de si cruelles épreuves, il ne nous apporte plus que de doux moments!

Et maintenant, avant de terminer, deux mots, mais deux mots seulement, sur la Môme et son ami "Mon Mignon."

Défigurée par son affreuse balafre, la malheureuse est employée dans une fabrique des environs de Paris, où elle gagne péniblement sa vie et songe, non sans regret, au temps heureux où vivant comme une bourgeoise aisée, elle donnait à manger à ses poules et à ses lapins, dans la maisonnette de Créey...

Mon Mignon l'a lâchée aussitôt après son accident, bien entendu...

Par goût, monsieur n'aimait que les jolies femmes!

D'ailleurs, il n'a pas eu beaucoup plus de veine qu'elle, cet excellent gentleman; au contraire.

Ayant un pressant besoin d'argent, ce qui lui arrivait quelquefois, il s'est fait pincer bêtement, en train de cambrioler un hôtel inhabité...

Ses antécédents plutôt déplorables ne lui ont pas valu l'indulgence de ses juges, et, condamné à dix ans de travaux forcés, il est en ce moment à Oléron, d'où il s'embarquera prochainement pour la Nouvelle-Calédonie.

Il y retrouvera probablement ce brave Petit-Louis, si toutefois ce dernier n'a pas encore rendu sa belle âme à Dieu, et là-bas, tous les deux pourront causer de la Môme Tartine, pendant que, de son côté, elle aussi, sans doute, pensera à ses deux amis et aux beaux jours qui ne reviendront probablement jamais plus pour l'infortunée la "Môme marque mal," car c'est ainsi que l'on nomme aujourd'hui la belle fille d'il y a un an...

L'ombre de la belle Rosette est bien vengée!...

FIN.